

Le rôle des associations dans la définition d'un modèle de développement durable de la forêt méditerranéenne, pour la prévention des incendies en France*

par Guy BENOIT DE COIGNAC et JEAN BONNIER

Comme l'a très bien dit, lors de l'ouverture de ce colloque, M. le Président Ricardo SERRA-ARIAS, le problème de la prévention des incendies de forêts, en Espagne, comme en France et dans la plupart des pays méditerranéens, est un problème essentiellement social car l'homme y a un rôle majeur.

I. Mais tout d'abord, quelques précautions à propos du développement durable des espaces naturels et forestiers méditerranéens pour la prévention des incendies.

Si l'on s'en tient à une définition proche de celle de BRUNTLAND le développement durable c'est " tirer ressource du capital en faisant en sorte qu'il puisse être tenu à la disposition des générations suivantes pour qu'elles en tirent également profit, et ainsi de suite ... ". On voit bien que c'est, à peu de choses près, ce que font déjà les forestiers, depuis de nombreuses décennies.

Sauf que cela dépend de la dimension de l'objet et du temps. Il se trouve que dans la région méditerranéenne française, les sociétés rurales ont bâti leur développement en exploitant le milieu dans son entier jusqu'à, quasiment, " ruiner " de nombreuses forêts ... et pourtant celles-ci ont pu être reconstruites, soit naturellement, soit artificiellement, comme l'Aigoual (Gard), le Ventoux (Vaucluse), les boisements RTM dans les Alpes du sud, etc.... Finalement, tout cela s'est fait en un laps de temps assez court bien inférieur au siècle. Est-ce un cas de développement durable ou pas ? Pour les incendies de forêts, on peut faire un raisonnement identique : ils détruisent entre 15 et 30 000 ha/an dans nos régions, mais, que l'on ait reboisé ou pas, les forêts se reconstituent, presque à l'identique, depuis des centaines voire des milliers d'années. Est-ce du développement durable ?

* Intervention de Monsieur Guy BENOIT de COIGNAC (IGHGREF), Président de l'Association Forêt Méditerranéenne (France) au Séminaire Européen organisé par ASAJA Séville.

II. La forêt méditerranéenne française est, évidemment, à la fois française et méditerranéenne.

En tant que forêt française, elle correspond assez mal aux standards de la science et de la pratique forestière " classique " et " le forestier " méditerranéen y trouve mal son compte.

En effet, c'est bien en région méditerranéenne qu'a été exprimée, il y a bien longtemps, la trilogie du saltus, de l'ager et de la sylve, car c'est là que, de longue date, il a fallu " négocier ".

En France, le forestier a d'abord été un policier et un percepteur avant de devenir l'ingénieur et le technicien qu'il est aujourd'hui. En région méditerranéenne, il lui fut plus difficile

d'être policier et percepteur, mais il ne lui fut pas simple non plus, de devenir ingénieur.

Jusqu'à la dernière guerre mondiale, dans une société demeurée largement rurale, et même jusqu'à la réforme de 1962 du Ministère de l'agriculture, peu d'entre eux s'intéressaient vraiment aux forêts des régions méditerranéennes. Les Conservateurs concentraient leur attention sur les grandes forêts domaniales, un peu mythiques telles que Valbonne (Gard), le Ventoux (Ventoux), Vizavonne (Corse), etc ..., où ils pouvaient, grossièrement, exercer leur art de manière assez orthodoxe. Ici ou là, se pratiquaient des techniques particulières, comme la subériculture ou la restauration des terrains en montagne (RTM), mais, dans l'ensemble, la société ne voyait guère que le garde forestier. Il faut rappeler aussi qu'à cette époque, de nombreux forestiers français allaient exercer leur métier outre-mer et notamment en Afrique du

Nord où ils commencèrent à confronter leurs connaissances " nordiques " aux réalités méditerranéennes : reboisements intensifs (Eucalyptus), lutte contre l'érosion (DRS), protection contre les incendies, etc... Car, en France alors, les incendies étaient subis comme des événements fatals, et la faiblesse des moyens spécifiques de la sécurité civile n'avaient pas encore permis de créer un rapport de force très puissant au sein des administrations.

Il ne s'agit pas, ici, d'opposer les paysans qui seraient ou auraient été des destructeurs, aux forestiers qui seraient ou auraient été des protecteurs et des reconstructeurs : il faut au contraire prendre acte de ce que la société s'est finalement montrée capable de ne pas trop mal piloter le développement, jusqu'aux changements historiques qui sont en train de s'achever dans les espaces ruraux méditerranéens.



Photo 1 : Tournée du 12 février 2000 - Parc Naturel Région Nord de Séville, au milieu : une parcelle de Dehesa



Photo 2 : Constantine au nord Séville.

III. Les conditions ont donc bien changé.

En fait, la " durabilité " de la gestion des forêts méditerranéennes était déjà le résultat de leur sous-exploitation, sachant que, jusqu'aux cinquante dernières années, garrigues, maquis ou friches n'étaient pas du tout considérés comme de la forêt, mais comme des parcours (le fameux saltus).

Les choses ont connu, depuis lors, un bouleversement considérable : l'achèvement quasi total de la désertification rurale des montagnes, la spécialisation accélérée de l'agriculture, et enfin la généralisation des modes de vie urbains ont transformé totalement les usages, voire l'utilité, des espaces naturels et forestiers méditerranéens.

Le bois est devenu définitivement un sous produit des forêts méditerranéennes, les produits principaux étant d'ordre socio-culturel : protection des eaux et des sols, décor-paysages, lieu de promenade, niches de biodiversité, ...

Les acteurs traditionnels de la forêt (bûcherons, paysans, pasteurs) laissent peu à peu la place aux utilisateurs ; les partenariats entre les utilisateurs et les acteurs bien que toujours nécessaires commencent à manquer. Cela existe dans tout le pays mais cela concerne tout particulièrement la région méditerranéenne car, nous avons, à l'association " Forêt Méditerranéenne ", quelques raisons de penser que l'évolution de la société dans cette région et que sa façon d'utiliser l'espace est la préfiguration d'une évolution en cours dans bien d'autres régions d'Europe et même au-delà.

IV. Mais il existe différentes familles d'associations.

On ne peut bâtir de politique uniquement sur la résolution de conflits et sur la négociation dans des rapports de forces, même si, comme partout, cela est inévitable. Si c'est le cas pour la forêt en général, ça l'est encore plus

pour la prévention des incendies où toutes les catégories de population se sentent concernées ; du coup le milieu associatif a naturellement trouvé là une utilité évidente :

Primo : en représentant puis en fédérant des familles de partenaires, plus ou moins acteurs, plus ou moins utilisateurs. Les chasseurs, les groupes d'excursionnistes, les sociétés savantes sont présents depuis près d'un siècle. D'autres associations sont apparues depuis, regroupant ce qu'on appelle les écologistes ou des sportifs ou simplement des amateurs.

Secondo : en créant, ainsi, face aux administratifs, aux pompiers, aux propriétaires privés, aux professionnels exploitants et industriels, des protagonistes nouveaux, bien souvent plus possessifs que les premiers qui restent, tout de même encore, les plus légitimes.

Tertio : en permettant, enfin, le débat et le dialogue entre tous les acteurs, anciens et nouveaux, techniques ou administratifs, gestionnaires ou consommateurs, afin d'améliorer la

communication entre toutes ces " chapelles " si promptes à faire des procès d'intention et à se lancer des anathèmes..

C'est là que se situe l'association française " Forêt Méditerranéenne " : une association ni POUR, ni CONTRE, mais AVEC !

V. Cela va-t-il déboucher sur une nouvelle sylviculture ? Une nouvelle prévention des incendies de forêt ?

Les techniques de culture et de protection des espaces naturels et forestiers méditerranéens dépendent à la fois des demandes qui s'expriment de la part des différentes couches de la société, de l'offre qu'entendent faire, en réponse, les tenants de la gestion et enfin des connaissances scientifiques et technologiques dont disposent les gestionnaires.

Dès lors que l'on constate que les demandes des différents éléments de la société sont en train de changer, il convient de modifier sensiblement les objectifs de la gestion. Ainsi si la tendance actuelle se confirmait : la quête de la permanence des apparences, ne pas changer le décor, maintenir le paysage, celle-ci prendrait une grande place dans cette évolution des demandes et il s'ensuivrait, avec plus ou moins de réactivité, une évolution de l'offre (par ex. tourisme, accueil du public, études paysagères, etc...).

Aujourd'hui, on prend conscience que le corpus technique du forestier méditerranéen français ne permet pas toujours de s'ajuster au binôme demande-offre.

C'est pourquoi, à " Forêt Méditerranéenne ", nous pensons que l'émergence intelligente d'un certain nombre de grandes associations et la convergence de leurs points de vue, va sans

doute contribuer puissamment à l'émergence d'une " nouvelle sylviculture " et à une nouvelle façon d'appréhender les problèmes posés par les incendies de forêts.

On peut maintenant envisager que, grâce à de telles associations, pour peu qu'on leur en donne les moyens, on puisse disposer progressivement de lieux où vont s'élaborer les nouvelles stratégies forestières et, peut-être même, à partir d'une expression plus complète des besoins, les nouvelles exigences concernant les techniques sylvicoles et la prévention des incendies.

Et c'est en tout cas le pari implicite que nous avons fait à " Forêt Méditerranéenne " depuis sa création, il y a vingt et un ans.

Ainsi, après des années où l'on ne connaissait que la sylviculture de production de bois (bois de chauffage ou d'industrie, bois d'œuvre ou d'ébénisterie), l'on voit apparaître dans les manuels d'aménagement forestier, des techniques sylvicoles de protection des eaux et du sol ou contre les incendies, des sylvicultures à but cynégétique ou agro-sylvo-pastoral, des actions sylvicoles en faveur du paysage ou de l'accueil du public voire même en faveur de l'exploitation piscicole (dans les ripisylves)...

Tout cela est loin, encore, d'être appliqué sur le terrain... Mais c'est un bon début.

Les faits semblent nous donner raison mais, pour conclure en plagiant un grand homme, peut-être est-ce parce que " cette affaire nous échappe, qu'il faut que nous ayons l'air d'en être les instigateurs " ?

G.B.C., J.B.